











mesure où ces éléments se trouvent dans d'autres communautés chrétiennes, *la seule Église du Christ y est effectivement présentée* (n. 11.) Le décret du Concile de Florence déjà cité exclut catégoriquement une telle notion de la Foi Catholique; en professant: "l'unité du corps ecclésiastique est si fort que, seuls ceux qui y demeurent peuvent bénéficier des sacrements de l'Église...et nul, même s'il a pratiqué l'aumône, même s'il a versé son sang au nom du Christ, ne peut être sauvé à moins de demeurer dans le sein et l'unité de l'Église Catholique".

Au nom de l'oecumenisme, le Pape Jean Paul II affirme l'opinion hérétique que en dépit des "désaccords doctrinaux" entre l'Église Catholique et les sectes chrétiennes, "*la communion de foi qui existe déjà entre chrétiens* apporte une base solide à leur action commune, non seulement dans le domaine social, mais aussi dans la sphère religieuse" (n. 75.) Bien que dans son Catéchisme le Pape St Pie X taxe "d'hérétiques" les adhérents des sectes protestantes<sup>176</sup>, Jean Paul II déclare néanmoins qu'ils prennent part "à ce mouvement qu'on appelle oecuménique ... non seulement à titre individuel, mais aussi en tant que membres des groupes constitués *dans lesquels ils ont entendu l'Évangile* (n. 7.) Selon cette parole de Jean Paul II, l'hérésie luthérienne, calviniste ou toute autre hérésie entendue dans leur prétendue église par ces sectaires, **c'est l'Évangile**. L'hérésie de cette proposition est si évidente qu'elle se passe de commentaire. Qu'il suffise de dire que 'l'évangile' de la '*sola scriptura*' et avec 'interprétation individuelle' n'est pas l'Évangile du Christ, mais le refus hérétique de la Foi Catholique. Ces doctrines infernales, inventées par les esprits dépravés des Réformateurs, ne peuvent sanctifier ni mener les âmes au ciel, mais au contraire, elles ouvrent la voie à tous les vices imaginables et mènent les âmes à leur ruine éternelle. Pourtant, le Pape Jean Paul II ne rougit pas d'affirmer cette hérésie la plus exécrationnelle que "*les Saints* viennent de toutes les Églises et Communautés Ecclésiastiques *qui leur ont donné accès à la communion du salut*. (n. 84)<sup>177</sup>. Jean Paul II ose dire que ces sectes condamnables, qui ne sont qu'assemblées de corruption et abîmes d'erreurs, ont donné aux *Saints* "d'entrer dans la communion du salut"<sup>178</sup>.

Nous ne partageons pas une "communion de foi" avec les hérétiques et "nous ne partageons pas avec les Orthodoxes la Foi transmise depuis les Apôtres" (n. 62)<sup>179</sup>. Dans *Mortalium Animos*, le Pape Pie XI explique que nous sommes en communion de Foi avec les *ancêtres* de ceux "qui sont maintenant empiégés dans les erreurs de Photius et des Réformateurs". Dans cette même Encyclique, Pie XI explique "La vertu de foi a comme motif formel l'autorité de la révélation de Dieu ..." C'est l'enseignement traditionnel de l'Église établi par St. Thomas (d'Aquin): "L'objet formel de la Foi, c'est la première vérité dans la mesure où elle est mentionnée dans la Sainte Écriture et la doctrine de l'Église. *Donc, quiconque n'adhère pas à l'enseignement de l'Église comme règle infaillible et divine*, qui procède de la vérité première dans la mesure où elle a été révélée dans la Sainte Écriture *n'a pas la foi habituelle ...*"<sup>180</sup>.

Jean Paul II professe la scandaleuse erreur que l'amour entre ceux qui ne sont pas en parfaite communion entre eux "*trouve son expression très complète dans la prière commune*. (n. 21) "Le Concile Vatican II définit leur prière," explique le Pape, "*comme l'âme de tout le mouvement oecuménique*". (n. 21) Le Catéchisme publié par ordre de Jean Paul II dit (n. 821): que l'un des points requis pour répondre adéquatement à l'appel oecuménique à l'unité est "*la prière en commun* parce que 'le changement du cœur et la sainteté de vie ainsi que la prière publique et privée pour l'unité des Chrétiens, doivent être considérés comme l'âme de tout le mouvement oecuménique, et *méritent le nom d'oecumenisme spirituel?* (*Unitatis Redintegratio* 8 §1.)"

Le Pape Pie XI fait écho à ce que l'Église a toujours enseigné et condamné, dans *Mortalium Animos*, cette pratique de l'Oecumenisme en expliquant:

Ces adeptes du panchristianisme qui s'efforcent d'unir les églises poursuivraient en apparence le plus noble des idéaux en développant la charité entre chrétiens. Mais comment soigner la charité au détriment de la foi? Chacun sait **que Jean lui-même, l'Apôtre de l'Amour** qui, dans son Évangile semble avoir révélé les secrets du Sacré Cœur de Jésus, et qui n'a jamais cessé d'imprimer dans la mémoire de ses disciples le commandement nouveau "*de s'aimer les uns les autres*," a néanmoins **strictement interdit tout contact social intime avec ceux qui ont professé une forme mutilée et corrompue de l'enseignement du Christ: "Si quelqu'un vient à vous et ne**

**vous apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas chez vous et ne lui dites pas, c'est Dieu qui vous a envoyé.”** (II Jean 10)

Contrairement à la tradition perpétuelle de l'Église, *Unitatis Redintegratio* enseigne que 'le culte en commun' (*communicatio in sacris*<sup>181</sup>) doit parfois être autorisé quand "La Grâce à obtenir ... le recommande". (n. 8.) Nos 'frères séparés', cependant, les hérétiques et schismatiques, sont des lépreux spirituels qui, selon l'enseignement de Saint Augustin, "doivent être évités" par les Catholiques et fréquentés seulement à distance<sup>182</sup>. "Celui qui est à l'intérieur du sanctuaire est pur", dit St. Ignace d'Antioche. "Mais celui qui est à l'extérieur du sanctuaire a la conscience impure et souillée"<sup>183</sup>. Celui qui 'n'est pas dans le sanctuaire', "c'est celui qui suit un artisan de schisme" ou "celui qui marche selon une doctrine étrangère" et "ne communique pas avec la Passion" du Christ et "qui n'héritera pas du Royaume des Cieux"<sup>184</sup>. "Quiconque se sépare de l'Église", explique St. Cyprien, "s'unit à une adultère et se sépare des promesses de l'Église ... c'est un étranger, un profanateur, un ennemi." Donc l'Église ne peut célébrer ni prier en commun avec ces personnes parce que "l'Épouse du Christ ne peut commettre d'adultère; Elle est pure et incorrompue. Elle connaît une seule résidence et garde chastement la sainteté de la chambre nuptiale"<sup>185</sup>.

Recommandé par *Unitatis Redintegratio*, *Ut Unum Sint* et le nouveau Catéchisme, le dialogue oecuménique qui doit avoir lieu "*là où chacun peut traiter sur un pied d'égalité avec l'autre*" (U.R. n. 9), a été condamné comme erreur dans *Mortalium Animos*:

Pour les autres, alors qu'on entend beaucoup de non-Catholiques prêcher à haute voix, fraternellement, la communion en Jésus Christ, cependant il ne s'en trouve aucun à qui il arrive jamais d'obéir avec dévotion soumission au Vicaire du Christ qui détient le pouvoir d'enseigner et de gouverner. En attendant, ils affirment qu'ils sont prêts à traiter avec l'Église de Rome, mais *en termes d'égalité comme d'égal à égal*. Cependant, même s'ils pouvaient ainsi traiter, peu de doute, semble-t-il, qu'ils le fassent seulement à condition de n'être obligés, par aucun pacte qui puisse les lier à rétracter ces opinions qui les retiennent encore en dehors de l'unique troupeau du Christ.

... Non seulement le Fils Unique de Dieu a ordonné à Ses représentants d'enseigner toutes Puisqu'il en est ainsi, *il est clair que le Siège Apostolique ne peut en aucun cas prendre part à ces assemblées, et en aucun cas il n'est légitime pour des Catholiques de leur donner encouragement ou soutien*. S'ils le faisaient, ils donneraient appui à un faux christianisme tout à fait étranger à l'Église du Christ ... Car il s'agit de défendre la vérité révélée. *Jésus Christ a envoyé Ses Apôtres dans le monde entier pour annoncer la Foi de l'Évangile à toutes les nations et pour les sauver de l'erreur* les nations; mais Il a aussi obligé tous les hommes à donner crédit à tout ce qui leur serait enseigné par des "*témoins prédestinés par Dieu*". (Actes 10, 41) De plus, Il y a renforcé Son commandement par cette sanction: "Celui qui croit et est baptisé sera sauvé; *mais celui qui ne croit pas sera condamné* (Marc 16:16.) **Ces deux commandements - celui d'enseigner, et l'autre celui de croire au salut - doivent être accomplis.**

Dans le même document, Pie XI enseigne:

L'énergie déployée pour la promotion de ce schéma lui a gagné beaucoup d'adhérents et il attire même beaucoup de Catholiques, puisqu'il détient l'espérance d'une unité apparemment en écho aux désirs de notre Sainte Mère l'Église, dont le principal désir est de ramener à elle ses enfants égarés et de les ramener en son sein. En réalité, cependant, *ces belles paroles attirantes cachent une erreur très grave, subversive aux fondements de la Foi Catholique ...*

*Il n'y a qu'une seule voie pour favoriser l'unité des Chrétiens et c'est de faire avancer le retour à la seule véritable Église de ceux qui en sont séparés, car ils se sont éloignés de cette seule véritable Église dans le passé ... Si, comme ils le disent constamment, ils languissent de s'unir à Nous et aux Nôtres, pourquoi ne se hâtent-ils pas d'entrer dans l'Église, "Mère et Maîtresse de tous les fidèles du Christ?"* (Conc.

### *Latran IV, C.5). ...*

Que nos enfants séparés s'approchent donc du Siège Apostolique, établi dans la cité que les Princes des Apôtres, Pierre et Paul, ont consacré de leur sang ... et qu'ils viennent, non avec l'intention ni l'espoir que "l'Église du Dieu vivant pilier et terrain de la vérité." (1 Tim. 3:15) mettra de côté l'intégrité de la Foi et tolérera leurs erreurs, mais avec l'intention de se soumettre à son enseignement et à son gouvernement.

Les innovations dépravées de Vatican II, telles que celles brièvement traitées ci-dessus, sont des erreurs condamnées à maintes reprises par les papes précédents et rejetées par les fidèles tout au long des siècles. Cette considération à elle seule suffirait pour exposer le caractère hérétique de ces innovations. Saint Athanase a démontré l'hérésie de l'Arianisme en faisant remarquer que la doctrine Catholique traditionnelle "avait été transmise de Père en Père de l'Église" ( *ἐκ πατέρων εἰς πατρᾶς ἐδιδάχθη* )<sup>186</sup> tandis que l'innovation doctrinale des Ariens était sans précédent dans l'Église. Les innovations doctrinales de Vatican II connaissent le même défaut, ce que Mgr Lefebvre a démontré dans son ouvrage cité ci-dessus. Cependant le Pape Jean Paul II, au lieu de condamner les erreurs, a condamné celui qui cherchait à défendre la Foi face aux erreurs de Vatican II, en attribuant à Mgr l'Archevêque Lefebvre "une notion de la Tradition incomplète et contradictoire"<sup>187</sup>. Jamais l'Église ne peut changer de doctrine, donc il est complètement inutile et complètement futile pour qui que ce soit de s'appuyer sur un concept non défini et doctrinalement suspect d'un 'caractère vivant de la Tradition' pour justifier les innovations hérétiques de Vatican II.

## **L'Erreur de la "Tradition Vivante"**

La Sainte Tradition, de sa nature même, est immuable<sup>188</sup>. "Rien de nouveau," dit le Pape Pie XI, "ne s'ajoute jamais au nombre de ces vérités qui, au moins implicitement, sont contenues dans le dépôt de la révélation divinement confié à l'Église"<sup>189</sup>. Le Père Marin-Sola explique:

"...Le développement ou l'évolution dans la doctrine peut ... se produire de deux façons: 1) le développement et l'évolution des formules dont la signification demeure la même; 2) le développement et l'évolution des formules dont la signification ne demeure pas la même.

Dans le premier cas, l'évolution est homogène; dans le deuxième cas, elle transforme.

D'où la préservation ou la non préservation de la même signification est ce qui distingue en doctrine la révélation homogène de la révélation transformiste.

D'où la formule traditionnelle décrivant l'évolution homogène du dogme catholique, énoncée par Saint Vincent de Lérins et consacrée par le Concile Vatican [I] "***Crescant igitur...sed in eodem sensu***".\*

La signification d'une doctrine demeure la même tout au long des différentes formulations quand la signification de la nouvelle formule n'est pas hors de l'originale, mais est déjà *implicitement contenue* dans les formules précédentes. Autrement, la signification ne reste pas la même: c'est le cas lorsque la signification de la nouvelle formule n'est pas implicitement contenue dans la signification des formules précédentes, mais ou bien *s'y oppose* ou bien, au moins, *s'en écarte*.

Les concepts sont dits *explicatifs* s'ils dérivent l'un de l'autre, à la seule et unique condition que l'esprit pénètre *l'ensemble* de leur contenu<sup>190</sup>.

Un développement légitime de la compréhension du dogme est donc explicatif et c'est pourquoi Saint Thomas le désigne par "*explicatio fidei*". "L'Église," explique Saint Thomas, "est unie par la foi dans

---

\*Par conséquent ... que l'intelligence, le savoir et la sagesse, des individus comme de l'ensemble, d'un seul homme comme de toute l'Église, croissent et se développent considérablement avec l'écoulement du temps et les siècles, mais que ce soit seulement selon son propre génie, c'est-à-dire le même dogme, avec le même sens et la même compréhension. (St. Vincent de Lérins.) (Voir aussi la note 110 p.100)

la Profession de Foi contenue dans le credo, professée par la personne de toute l'Église." (II<sup>a</sup>, II<sup>ae</sup>, 1, 9, ad 3<sup>19</sup>.) Les mêmes vérités de foi sont contenues dans les différents credos et formules qui diffèrent seulement en ce que l'une explique plus complètement ce qui est contenu plus implicitement dans une autre. Par exemple la foi en l'incarnation du Verbe divin, implique strictement l'union des natures divine et humaine en la seule *hypostasis* du Verbe fait chair (cf II<sup>a</sup>, II<sup>ae</sup>, 1. 7, 1. 9.)